

ORAL HEC Paris 2021
Économie, sociologie et histoire du monde contemporain
Option économique

Programme Grande Ecole

Au cours de la session 2021, le jury a auditionné les 190 candidats admissibles de la voie ECE. L'ensemble des sujets proposés aux candidats a porté sur le programme des deux années de la classe préparatoire ECE et a mobilisé des connaissances relatives aux trois disciplines que sont l'économie, la sociologie et l'histoire du monde contemporain. Chaque sujet permettait aux candidats de mobiliser au moins deux de ces trois dimensions ; lorsque, à l'examen de l'exposé, le candidat se limitait à seulement l'une des trois disciplines du programme, des questions étaient alors posées sur l'une ou l'autre des deux disciplines non mobilisées.

Les 68 sujets traités durant cette session sont des sujets de réflexion et de synthèse, solidement ancrés dans le programme des deux années ; ils exigent que les candidats mobilisent des connaissances dans plusieurs champs disciplinaires, parfois (mais plus rarement) les trois d'ailleurs. De nombreux sujets avaient un libellé en rapport direct avec des thématiques d'actualité mais, dans ce cas, la réflexion historique et l'analyse économique devaient être sollicitées ; il est ici important de rappeler que le concours a pour mission de sélectionner des candidats qui occuperont, dans l'avenir, des postes de décision et qu'à ce titre la compréhension des phénomènes économiques actuels est indispensable ; l'ancrage dans le monde contemporain et l'analyse des enjeux du moment sont des qualités nécessaires à déployer. L'argumentation des candidats doit plus généralement combiner une analyse précise dans le domaine économique, sociologique et ou historique et des références factuelles illustratives des propos.

Afin de hiérarchiser les performances des candidats, ce qui est l'objectif d'une épreuve de concours, un même sujet a été traité par trois candidats successifs.

Concrètement, l'épreuve se déroulait cette année en deux phases :

- dans un premier temps, le candidat exposait le sujet préparé en salle de loge pendant 10 minutes maximum, exposé qui était suivi de questions pendant 5 minutes
- dans un second temps, de 5 minutes, le candidat répondait à une question, non préparée en loge, portant plus spécifiquement sur la partie de programme d'« Economie approfondie ». Il était invité à traiter cette question sous forme graphique ou schématique si cela l'aidait dans le raisonnement.

Sur plusieurs années, pas à pas, le jury avait engagé un mouvement conduisant à plus souvent interroger les candidats sur l'« Economie approfondie » qui est une composante du programme d'ESH. Considérée pendant longtemps par trop de candidats comme une partie

secondaire du programme, et donc discriminée et trop peu préparée, l'« Economie approfondie » présente des outils et des raisonnements fondamentaux à la discipline qui doivent être maîtrisés, et par là-même évalués. Cette année, le jury a souhaité systématiser une interrogation portant sur la micro ou la macroéconomie, qui constituent le socle de l'« Economie approfondie ». Dans le programme rénové d'ESH, la micro et la macroéconomie ne seront d'ailleurs plus isolées, mais intégrées dans les différents éléments de ce programme.

Les prestations sont en moyenne de bonne qualité, ce qui confirme que les épreuves écrites ont bien joué le rôle de sélection. Mais, en réalité, ces prestations sont assez disparates : certains candidats ont réalisé une prestation tout à fait remarquable, mais d'autres ont eu de la peine à élever leurs analyses à un niveau souhaitable. La moyenne de l'épreuve est de 12,21 sur 20 (11,83 en 2019, 12,16 en 2018, 11,39 en 2017, 11,7 en 2016 et 12,29 en 2015), l'écart-type de 2,40 (contre 2,56 en 2019, 2,45 en 2018, 2,68 en 2017, 2,72 en 2016 et 3,11 en 2015), la moins bonne de 6 sur 20 et la meilleure note de 18 sur 20 ; 4 candidats ont 18/20 et 5 candidats ont 17/20.

Plus précisément, la répartition des notes permet de tirer les constats suivants :

- 88 % des candidats ont une note supérieure ou égale à 10/20
- 28 % des candidats a une note supérieure ou égale à 14/20
- 13 % des candidats ont une note supérieure ou égale à 15/20
- 17 candidats ont une note supérieure ou égale à 16/20.

Les candidats ont dans l'ensemble démontré une bonne maîtrise de l'analyse économique, de la théorie comme des concepts, et manifesté des réelles qualités de réflexion et d'argumentation ; pour certains, ceci se doublait de connaissances très correctes dans le domaine de l'histoire économique. Quelques candidats (trop rares, malheureusement) ont montré qu'ils disposaient de connaissances, notamment théoriques, très pointues et très actualisées. Ceci est incontestablement le fruit d'une préparation très pertinente, durant deux années, en classe et personnelle.

L'épreuve d'ESH est une épreuve...orale, donc de communication orale. Le jury est ravi de souligner la qualité très correcte des prestations réalisées (expression précise, registre de français adéquat, clarté de l'exposé, attitude positive et ouverte...). Cette maîtrise est elle aussi le fruit du travail dans les classes préparatoires.

Cependant, le jury souhaite mettre l'accent sur des aspects qu'il conviendrait à l'avenir de modifier :

- la plupart des candidats souhaitent reproduire à l'oral (donc en 10 minutes maximum) le modèle de la dissertation de l'écrit en 4 heures, avec 3 parties et autant de sous-parties (beaucoup font même une introduction de 4 minutes !). Ceci est irréaliste. L'oral est une épreuve spécifique, non une « mini-dissertation » ; il s'agit d'un exercice pédagogique autonome, qui a ses propres « codes » en raison des contraintes particulières d'un oral court

- beaucoup (trop) de candidats ont tendance à réciter des fiches de connaissances qui sont « plaquées » dans l'exposé ; il suffit parfois qu'un concept soit mobilisé par le candidat pour qu'il développe des parties de cours, très souvent de manière inappropriée par rapport au sujet. Ceci le rassure probablement, mais peut conduire à effectuer des hors sujets pénalisants. Durant la demi-heure de préparation, le candidat doit s'efforcer de réfléchir au sujet posé et non à chercher quelles fiches de connaissances sélectionner.

- au cours de l'exposé, très peu de candidats se risquent à présenter au tableau des courbes ou des graphiques et, lorsqu'ils le font, la démarche est souvent trop approximative (non précision des axes, représentation confuse ou, pire encore, fausse...), voire inutile (pourquoi en effet représenter un schéma de marché avec une offre et une demande ?). Dans la plupart des cas, le candidat a de grandes difficultés à expliquer les courbes reproduites au tableau et est souvent dans l'incapacité à justifier la forme et les propriétés des courbes, les conclusions attendues...

- d'une manière générale, le jury constate chaque année (et déplore) que deux champs importants sont très mal maîtrisés par les candidats : d'une part l'économie budgétaire et fiscale et d'autre part les « questions sociales » (structure de la protection sociale, modes de financement, enjeux et réformes dans ce domaine, évolution dans leurs grandes lignes des relations sociales et professionnelles...) ; or ces champs sont au cœur des grands débats et enjeux contemporains

- durant leur exposé, de nombreux candidats citent beaucoup d'auteurs et d'articles, parfois plus d'une dizaine ; si des références théoriques sont nécessaires, il n'en demeure pas moins qu'elles doivent être comprises, éventuellement relativisées... du moins toujours lues ; or tel n'est pas le cas ! Très souvent, les auteurs des articles ou des ouvrages cités avancent des idées beaucoup plus nuancées que ce que rapportent les candidats, ce qui apporte la preuve que ces sources originelles n'ont pas été lues in extenso. Le jury souhaiterait vivement que le candidat pense plus par lui-même et soit beaucoup plus critique.

Comme il l'avait annoncé, le jury a cette année systématisé les questions portant sur la partie de programme d'« Economie approfondie ». Le jury a dans l'ensemble été assez satisfait des réponses apportées par les candidats. Dans le cas où le candidat apparaissait spontanément hésitant dans le traitement de la question posée, l'aide du jury a été le plus souvent suffisante pour lui permettre de développer une réponse pertinente ; ceci est à souligner.

Cette session a ainsi permis de montrer que l'investissement engagé dans les classes préparatoires depuis plusieurs années dans l'enseignement de cette partie de programme porte ses fruits, ce qui est encourageant pour les sessions suivantes, et notamment dans la perspective de l'introduction d'un programme rénové. Il est de plus important de rappeler ici que l'analyse microéconomique est essentielle pour la poursuite des études dans l'école, et qu'elle est mobilisée dans de nombreux domaines tels que la finance ou le marketing par exemple.

Comme chaque année, le jury a désiré publier la liste intégrale des sujets proposés aux candidats au cours de cette session 2021 :

En quoi la concentration des entreprises peut-elle favoriser la croissance économique ?

Faut-il avoir une politique démographique en France ?

La gratuité est-elle un bon outil de politique économique ?

La santé peut-elle être laissée au libre jeu du marché ?

« A long terme, nous serons tous morts ». Commentez cette affirmation de Keynes.

Intervention publique et innovation

Le protectionnisme est-il la solution pour lutter contre la désindustrialisation des économies développées ?

Peut-on affirmer que les « start-ups » d'aujourd'hui conditionnent la croissance de demain ?

Comment réduire les divergences entre pays en zone euro ?

Quelles leçons tirer des guerres commerciales menées depuis le début du XIX^{ème} siècle ?

Les crypto-monnaies sont-elles des monnaies ?
Faut-il une union fiscale au sein de la zone euro ?
Transformations du système productif français et concurrence mondiale
Travail et conflit social
Duopole et politiques commerciales stratégiques
Transformations agraires et révolutions industrielles
L'éducation peut-elle être laissée au marché ?
Les nations ont-elles intérêt à faire appel aux investisseurs étrangers ?
En 1969, Milton Friedman affirmait : « Pour soigner la déflation, il suffit de jeter de la monnaie d'un hélicoptère ». Qu'en pensez-vous à l'aune de la crise actuelle ?
Les crises trouvent-elles leur origine dans la répartition des revenus ?
Le progrès technique : source ou remède à la crise ?
Faut-il cibler l'inflation ?
Hériter en France
Financiarisation et gouvernance des entreprises
Que peut-on attendre de l'inflation ?
Les critères d'efficacité de la politique économique
Les banques centrales sont-elles vraiment en capacité de réguler l'activité économique ?
Dans quelle mesure la politique monétaire est-elle un instrument de régulation de l'activité économique ?
Les inégalités d'hier sont-elles les mêmes que les inégalités d'aujourd'hui ?
Y a-t-il des perdants à l'échange international ?
Vers une régulation de la finance globale ?
Climat et commerce
Faut-il des riches ?
Quel capitalisme au XXIème siècle ?
Les politiques monétaires expansionnistes, solution ou risque ?
Quel rôle pour les banques centrales ?
Quelles mesures face à l'urgence climatique ?
Réduire les dépenses publiques doit-il être une priorité en France ?
Faut-il maintenir des politiques monétaires accommodantes en Europe ?
Taxer le carbone ?
Pouvoir de marché et croissance
La courbe de Phillips depuis les années 1950
La croissance économique potentielle et ses déterminants
La concentration industrielle, jusqu'où ?
Qui paie ses dettes s'enrichit
Monnaie et inflation
L'économie souterraine, moteur auxiliaire de la croissance ?
Chaines de valeur internationales et commerce mondial
Fiscalité et offre de travail
Faut-il réglementer le profit des entreprises ?
Les marchés financiers sont-ils rationnels ?
« La monnaie est une chose trop sérieuse pour la confier aux banquiers centraux ». Milton Friedman
Augmenter les salaires accroît-il le chômage ?
Les agents économiques face aux asymétries d'information

Assiste-t-on à un tournant vers un État social ?

« La seule responsabilité de l'entreprise, c'est le profit ». Milton Friedman

Les monnaies publiques et privées peuvent-elles coexister ?

Comment réformer la protection sociale pour la rendre plus efficace ?

Une entreprise peut-elle avoir une mission sociale ?

L'impôt sur les sociétés est-il un bon impôt ?

Que signale le prix ?

Faut-il lever les brevets sur les vaccins contre la Covid-19 ?

En période de crise industrielle, faut-il un Etat stratège ou un Etat dirigiste ?

Finance et environnement

En 1971, le Secrétaire au Trésor américain, John Connally, déclarait : « Le dollar est notre monnaie, mais c'est votre problème ». Cette déclaration est-elle toujours d'actualité actuellement ?

L'histoire depuis 1945 nous a-t-elle appris quel était le meilleur régime de change ?

Le protectionnisme industriel, une solution d'avenir ?

L'impact de la croissance sur le déficit public en France

Le jury est donc, en résumé, satisfait de la qualité des candidats à cette session et souhaite insister sur l'idée que ce programme permet de bien évaluer leurs capacités à comprendre les enjeux économiques et sociaux contemporains, ce qui apparaît essentiel pour un jeune ambitionnant de rentrer dans une école prestigieuse de management.